



Demande de Production de Ressources Audiovisuelles à l'adresse suivante :

[fde-ressourcesaudiovisuelles@umontpellier.fr](mailto:fde-ressourcesaudiovisuelles@umontpellier.fr)

## **Plan de Travail Audiovisuel - FDE Montpellier**

- 1. Préparation du tournage** : *Établissement du cahier des charges techniques, repérage des lieux, entretien avec le responsable de projet, obtention des autorisations nécessaires... (voir [Fiche de demande d'intervention](#)).*
- 2. Tournage** : *Déplacements et installation conformes au cahier des charges, captation des séquences, désinstallation.*
- 3. Remise des rushes au responsable de projet** (avec Time Code) : *hébergement ou création d'une copie numérique.*
- 4. Retour du responsable de projet** : *Sélection des scènes, découpage, titrage, générique.*
- 5. Post-production** : *Montage des scènes choisies, habillage, mixage.*
- 6. Remise du montage** : *Hébergement, copie numérique ou visionnage sur banc.*
- 7. Validation ou demande de modification du montage.**
- 8. Finalisation avec approbation pour la diffusion.**
- 9. Archivage** : *Sauvegarde des éléments bruts, du montage final et de tout matériel associé dans une archive organisée.*
- 10. Suivi de diffusion** : *Accompagnement pendant la phase de diffusion du projet, vérification de la conformité aux normes techniques et résolution des problèmes éventuels.*